

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE du 04/02/2023

UMS RANDONNEE PEDESTRE « Sentiers Nature »



Saison 2021/2022

Samedi 04 février 2023 14h30

Salle J. Brel – 6 rue du Plateau 77340 Pontault-Combault

Bonjour à toutes et à tous,

120 personnes étaient présentes et il y avait **36** pouvoirs.

Le quorum était de **60.5** % des adhérents

Mme **Cataldi** représentait l'UMS

ORDRE DU JOUR

- 1° RAPPORT D'ACTIVITE saison 2021/2022** (vote)
- 2° RAPPORT FINANCIER saison 2021/2022** (Document joint) (vote)
- 3° BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2022/2023** (Document joint) (vote)
- 4° MONTANT DE LA COTISATION saison 2023/2024** (vote)
- 5° ACTUALISATION DE L'ARTICLE 7 DU REGLEMENT INTERIEUR (Assemblée Générale)** (vote)
- 6° ELECTION DU NOUVEAU BUREAU** (vote)
- 7° CALENDRIER ET PROJETS pour 2023 et 2024**
- 8° INFORMATIONS**
- 9° QUESTIONS DIVERSES**

Après la clôture de l'assemblée générale nous terminerons l'après-midi par une note festive, la dégustation de la galette des rois à laquelle vous êtes tous conviés.

1° RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2021/2022

1^{er} Sept 2021 au 31 Aout 2022

Pour la saison 2021/2022 au 31 aout 2022 nous étions **264** adhérents.

Pour information nous sommes actuellement **260** adhérents.

Après deux années compliquées et grâce à une campagne de vaccination qui progressivement s'est mise en place, la saison 2021/2022 a repris son rythme normal de sorties. L'épidémie de Covid19 étant toujours présente malgré tout et circulant encore de façon intense, nous avons instauré quelques règles comme le port du masque obligatoire en voiture pour toutes les personnes ainsi que le recensement écrit de tous les participants à la sortie.

Pour la deuxième année consécutive, l'Assemblée Générale du club qui devait se dérouler au mois de janvier s'est faite par correspondance au mois d'avril. Je remercie d'ailleurs tous ceux qui ont pris le temps de remplir et d'envoyer leur bulletin de vote.

Dès le mois de septembre 2021 nous avons repris les séjours avec une sortie à Villers-le-Lac.

Au mois de novembre 2021 et afin de préparer en toute sécurité le séjour en Corse du mois de septembre 2022, nous avons pour la première fois organisé une préinscription payante.

Encore une fois pour des raisons de covid nous avons reporté le repas du club. Il devrait se dérouler en janvier 2023.

En mars 2022, le séjour à Doucy/Valmorel c'est déroulé presque normalement (une quinzaine de personnes étant revenue positive au Covid 19).

En mai et juin 2022 les séjours à Mézières-en-Brenne et Bouvante ce sont déroulés normalement.

Randonnée Pédestre

Cette année encore, il est difficile de faire des statistiques sur le nombre de participants par sortie.

Je tiens à remercier les animateurs qui dans le respect des règles sanitaires ont continué à organiser des randos et cela afin de maintenir la cohésion et le lien social au sein de notre club.

Rando du dimanche

La participation aux sorties du dimanche reste faible, c'est pourquoi nous demandons aux éventuels participants de téléphoner ou d'envoyer un message à l'organisateur de la sortie afin de valider leur présence et d'éviter à l'animateur de se retrouver seul au départ merci d'avance

Rando Balade

Depuis le mois de septembre 2018, une randonnée d'environ 5 km sur terrain facile a été mise au programme un vendredi par mois puis deux. Cette sortie rencontre un franc succès. Après un arrêt forcé, nous avons pu reprendre les sorties en forêt pour le plaisir de tous et le succès est au rendez-vous

Marche Nordique

Le nombre de participants reste stable. Les sorties du samedi matin ont repris normalement

Evènements

Janvier 2022 : Annulation de l'assemblée générale

Mars 2022 : Annulation du repas du club report au 29 janvier 2023

Juin 2022 : Forum des associations dans le parc de la mairie. Grâce à quelques volontaires que je remercie, la Randonnée Pédestre et la Marche Nordique étaient présentes. Cela nous a permis de fournir des renseignements, de nouer des contacts, de distribuer de la documentation et de recruter quelques nouveaux adhérents.

Séjours saison 2021/2022

Septembre 2021 Villers-le-Lac (50 personnes) organisé par G. Laurent

Mars 2022 Doucy/Valmorel (40 personnes) organisé par H. Mougenot

Mai 2022 Mézières-en-Brenne (40 personnes) organisé par C. Cayrel et Y. Lefetz

Juin 2022 Bouvante (50 personnes) organisé par C. Monbet et R.Maes

Je vous remercie de m'avoir écouté et maintenant nous allons passer au vote.

Vote : OUI à l'unanimité

2° RAPPORT FINANCIER SAISON 2021/2022

Claude Rivet

Vote : OUI à l'unanimité

3° BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

Claude Rivet

Vote : OUI à l'unanimité

4° COTISATION SAISON 2023/2024

Si le prix de la licence fédérale ne change pas (28 € actuellement), le montant de la cotisation pour la saison 2023/2024 ne devrait pas changer soit 42 € pour un renouvellement et 57 € pour une première Inscription

Vote : OUI à l'unanimité

*Depuis le vote, la fédération a votée l'augmentation de 4 Euros du prix de la licence. Pour la saison 2023/2024 la cotisation augmentera donc de 4 Euros, elle passera à **46** Euros*

5° ACTUALISATION DE L'ARTICLE 7 DU REGLEMENT INTERIEUR (AG)

Pour avoir la liberté de réaliser notre Assemblée Générale à distance, un ajout de la mention suivante est nécessaire :

Elle peut avoir lieu sous toute forme admise par la loi (présentiel, à distance, hybride, par correspondance, etc)

Ancien texte :

L'assemblée générale se réunit une fois par an et se déroule conformément aux statuts de l'UMS.

Elle se prononce sur le rapport moral (activités de la section) présenté par le Président ainsi que sur le rapport financier présenté par le Trésorier.

L'ordre du jour est établi par le bureau en tenant compte des suggestions éventuelles des adhérents.

L'assemblée générale ne peut se dérouler que si un quart des membres sont présents ou représentés. Chaque adhérent ne peut disposer que de 3 pouvoirs au maximum. Si le quorum n'est pas atteint, il convient de convoquer une seconde assemblée générale. Les décisions sont alors prises à la majorité des membres présents.

Nouveau texte :

L'assemblée générale se réunit une fois par an et se déroule conformément aux statuts de l'UMS.

Elle peut avoir lieu sous toute forme admise par la loi (présentiel, à distance, hybride, par correspondance, etc)

Elle se prononce sur le rapport moral (activités de la section) présenté par le Président ainsi que sur le rapport financier présenté par le Trésorier.

L'ordre du jour est établi par le bureau en tenant compte des suggestions éventuelles des adhérents.

L'assemblée générale ne peut se dérouler que si un quart des membres sont présents ou représentés. Chaque adhérent ne peut disposer que de 3 pouvoirs au maximum. Si le quorum n'est pas atteint, il convient de convoquer une seconde assemblée générale. Les décisions sont alors prises à la majorité des membres présents.

Vote : OUI à l'unanimité

6° ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Président : Hervé MOUGENOT

Vice-président : Jean-Claude LE JAOUEN

Trésorier : Claude RIVET

Secrétaire Générale gestionnaire des adhésions et des licences : Isabelle TARTONNE

Correspondante tourisme gestion des séjours et des formations : Christiane GUILLETAT

Responsable site internet : Christian CAYREL

Responsable marche nordique : Mireille HUSSER

Conseiller technique : Guy LAURENT

Se représentent :

Isabelle TARTONNE, Christiane GUILLETAT, Mireille HUSSER, Guy LAURENT,
Jean-Claude LE JAOUEN, Claude RIVET, Christian CAYREL, Hervé MOUGENOT

Président : Hervé MOUGENOT

Vice-président : Jean-Claude LE JAOUEN

Trésorier : Claude RIVET

Secrétaire Générale gestionnaire des adhésions et des licences : Isabelle TARTONNE

Correspondante tourisme gestion des séjours et des formations : Christiane GUILLETAT

Responsable site internet : Christian CAYREL

Responsable marche nordique : Mireille HUSSER

Conseiller : Guy LAURENT

Vote : Tous les membres du bureau ont été réélus à l'unanimité

7° CALENDRIER ET PROJETS

29 Janvier 2023 Repas Du Club (Salle J.Brel) qui a eu lieu dimanche dernier avec 100 personnes

04 Février 2023 Assemblée Générale + Galette des rois

Séjours 2023

12 au 19 Mars 2023 :	La Clusaz	(MOUGENOT Hervé)
14 au 21 Mai 2023 :	Arzon (Kerjouanno)	(CHAUVIN Bernard)
10 au 17 Juin 2023 :	Super-Besse	(RANDOUR J. Louis)
09 au 16 Sept 2023 :	Port Bail sur mer	(LAURENT Guy)

8° INFORMATIONS

Inscription aux séjours

Il est arrivé heureusement très rarement que pour un séjour nous ayons plus de demandes d'inscriptions que de places disponibles, malgré la demande faite par l'organisateur auprès du centre de vacances.

Il est donc important de préciser certaines règles de priorités.

1. Les animateurs et membres du bureau (inscription faite dans un délai raisonnable)
2. Date d'arrivée du courrier chez l'organisateur du séjour (cachet de la poste pour les envois par courrier)
3. La non-participation à un séjour précédent

Information sur l'assurance annulation interruption de séjour

La Fédération nous a envoyé récemment un document concernant l'assurance « Annulation interruption de séjour » que nous prenons parfois lors d'un séjour.

Elle nous précise qu'il est interdit de rendre cette assurance obligatoire sans consultation préalable de tous les éventuels participants à ce séjour (Code du Tourisme art. R211-4-8.).

Après avoir débattu et pesé le pour et le contre, le bureau a voté à l'unanimité qu'à partir de 2024 ou à la signature d'un nouveau contrat cette assurance « Annulation interruption de séjour » ne sera plus comprise dans le séjour.

Chaque participant aura la possibilité de prendre ou non l'offre d'assurance mis à disposition par la Fédération et gérée par le courtier WTW ou tout autre assureur de son choix

Formation

Si des personnes sont intéressées par une formation d'animateur de Marche Nordique ou de Randonnée Pédestre, des stages PSC1 (secourisme) et Carte et Boussole sont prévus par le Codérando77. Pour cela il suffit de rentrer en contact avec Christiane Guilletat notre responsable formation tourisme.

Site internet

Pour les nouveaux adhérents et pour les anciens également je vous rappelle qu'il existe un site Internet www.randonnee.umspc.com ou vous trouverez toutes les informations et documents liés à la vie de notre association (renseignements divers, calendrier des randos, photos, bulletin d'inscription aux séjours et les recettes pour les gourmands)

Pour accéder à l'espace membre du site il faut disposer d'un identifiant et d'un mot de passe. Ils vous ont été communiqués par Christian Cayrel lors de votre première inscription à l'association. Si vous avez égaré votre identifiant ou votre mot de passe envoyez lui un courriel pour qu'il vous les communique
Courriel : christian.cayrel@orange.fr.

Licences

Une information pour tous les adhérents, depuis la saison dernière les licences sont envoyées directement par E-mail, imprimez là ou mettez là sur votre téléphone car il est important que vous l'ayez sur vous en cas d'accident (N° de licence et identifiant).

C'est pour cela qu'il est important de communiquer votre adresse Mail à notre secrétaire.

Elle permet également de vous envoyer rapidement, le programme des randonnées du trimestre, Les sorties ainsi que les bulletins d'inscriptions à nos différents séjours.

Information sur la pratique du ski de piste

Je me dois de rappeler à ceux qui pratiquent le ski alpin, que la licence IRA que vous avez souscrit majoritairement ne couvre pas les accidents liés à cette pratique.

Renseignez-vous auprès de votre assureur.

Travaux de peinture dans notre local randonnée

Le bureau a voté la rénovation du local rando (peinture plafond, mur et sol) les travaux seront effectués Par l'association TREMPIN

Le devis est de 1800 €

9° QUESTIONS DIVERSES

Clôture de la séance à : 15h45

